



Assemblée citoyenne de Neuchâtel Est
du 11 mars 2024, à 19h30,
au Temple du Bas, Rue du Temple-Neuf 5 à Neuchâtel

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Présentation des membres du bureau
3. Nomination des scrutatrices et scrutateurs
4. Retour sur les propositions de l'AC du 07.11.2023
5. Présentation et mise au vote des mandats citoyens
 - a. Installation d'un feu de signalisation, Route des Gouttes-d'Or
 - b. Assainissement du passage sous-voie, Rue de Gibraltar
 - c. Pour un éclairage selon la détection de présence toute la nuit
 - d. Pour un aménagement des horaires des cloches du Temple de La Coudre
 - e. Réorganisation du service de la déchetterie
6. Présentation et mise au vote de la résolution
 - a. Aménagement de la gare
7. Dépôts spontanés de propositions (mandat citoyen, projet citoyen ou résolution)
8. Divers
9. Annonce des dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2024-2025

Tous les documents relatifs aux séances des Assemblées citoyennes sont disponibles et consultables auprès du guichet d'accueil de Neuchâtel.